

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3830 - Lundi 1er Mars 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

## Accalmie totale à l'hôpital de Samba



Hopital de Samba Kouni

### ENCORE + D'ACTION AVEC LES OFFRES CANAL+

**MEN IN BLACK : INTERNATIONAL**  
EN MARS SUR **CANAL+**



**DU 1ER AU 15 MARS 2021**  
**FORMULE LE PACK**  
**+ DECODEUR**  
**A 17 000 KMF**  
**AU LIEU DE 20.000 KMF\***

LES OFFRES

**CANAL+**

\*Offre valable aux Comores du 1er au 15/03/21 pour tout nouveau abonnement d'une durée d'un mois en paiement comptant à la formule **LE PACK à 16.000 KMF/mois**. Le décodeur est à 1000 KMF ou à 5000 KMF. Uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Voir conditions et autres offres en cours en boutiques CANAL+.

CANAL+ Réunion : S.A.S au capital de 1.500.000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

## HAUSSE DES TARIFS DES DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

## La société civile entend lancer une campagne de sensibilisation

*Pour dire non à la hausse tarifaire des documents d'état civil, le collectif des associations des jeunes de la société civile vont mener une autre stratégie jusqu'à obtenir gain de cause. Ils vont reprendre le bâton du pèlerin en conscientisant la population, des villes et villages sur comment défendre leurs intérêts.*

Après l'interdiction de la marche pacifique contre la hausse des tarifs des documents d'état civil, le collectif des associations regroupant Ngo'shawa, Réseau National des Jeunes Leaders pour la Paix (RHJLP), Réseau National des Jeunes en Population et Développement AfriYan Comoros et Lamha ont animé une conférence de presse pour exprimer leur mécontentement. Vent debout, ces jeunes ne comptent pas baisser les bras. C'est à travers une sensibilisation de masse de la population qu'ils vont mener leur combat. « Nous ne pouvons plus nous taire. Nous avons cherché à manifester pacifiquement notre mécontentement. Hélas, on nous a aussi refusé cela. Nous allons faire la sensibilisation

dans nos villes et villages pour expliquer à la population comment réclamer leur droit », souligne Djabhana Said Ibrahim, la présidente de Ngo'shawa.

Après le refus catégorique des maires d'appliquer l'arrêté du ministre des finances, la note a été suspendue mais reste encore en étude. Ce qui veut dire que tôt ou tard, on va encore saigner la population. « On ne peut pas attendre que le pire arrive. En tant que société civile, notre devoir est de conscientiser les gens. Et nous espérons que le gouvernement va tenir compte de nos cri d'alarme car tout ce que nous faisons c'est pour eux également », explique Chamsoudine Said Mhadji, laissant entendre que si le gouvernement remet en vigueur l'arrêté, le peuple se révoltera pour dire non.

Tout comme ses confrères, Sultane Abdourahim Cheikh déplore cette attitude du gouvernement et montre que ce qui se passe aujourd'hui doit être la préoccupation de tout un chacun. « Aujourd'hui, même le nouveau né est taxé, le mort doit aussi payer une somme exorbitante, ce n'est pas normal. On



La société civile en conférence de presse.

nous a fait comprendre que le prix des imprimés est revu à la hausse auprès de leur fournisseur. Dans ce cas, le gouvernement n'a qu'à regarder ailleurs. Certainement il y aura des appels d'offres. Leur justification ne tient pas debout », cogne-t-il.

Pour rappel, ce jeune avait

demandé une autorisation à la préfecture du centre pour une marche pacifique jeudi 25 février dernier dans l'objectif de manifester leur mécontentement suite à la publication de l'arrêté sur la hausse des actes d'état civil. « Nous savions dès le départ leur réponse. Mais dire que la marche ne peut pas se faire

pour des raisons sanitaires alors qu'on a donné des consignes, ce n'est pas justifiable. Nous allons toujours faire dans les normes mais nous n'accepterons jamais de payer 5000 FC pour un certificat de résidence », conclut-il.

Andjouza Abouheir

## RENCONTRE ENTRE LE MUFTORAT ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

## L'ouverture des mosquées n'est pas pour maintenant

*Suite à une rencontre qui a eu lieu jeudi dernier au Muftorat, en présence de certains chefs religieux, des représentants de Beit Salam, il a été décidé de ne pas encore ouvrir les mosquées. Vu les explications des médecins, le moment n'est pas opportun car une personne sur cinq est porteuse du virus.*

Cinq jours après la sortie médiatique de l'ancien cadî de Hamhamet Said Ahmed Mouhydine qui appelait à la réouverture des mosquées et à la prière collective du vendredi, le Muftorat a convié le comité scientifiques et des médecins pour voir les voies et moyens d'une possibilité de réouverture des mosquées. Sous la pré-

sidence du Mufti de la République, en présence du directeur général du ministère de la Santé avec trois médecins de la commission nationale de lutte contre l'épidémie de Covid-19, deux Conseillers à la présidence chargés du monde arabe et des affaires religieuses, des représentants du ministre des affaires islamiques étaient tous là pour discuter des dernières évolutions concernant l'épidémie de Covid-19 aux Comores mais aussi de répondre à certaines questions dont une possibilité de réouverture des mosquées. Selon les scientifiques, « l'heure n'est pas encore venue pour la réouverture des mosquées ».

Le Muftorat indique que sur cinq individus, il y en a un qui porte le virus, c'est-à-dire que 20% des

citoyens portent le virus sans aucun symptôme ». Et le communiqué d'ajouter que « la plupart des personnes touchées par l'épidémie sont des personnes âgées de plus de 50 ans, en particulier celles qui souffrent de maladies chroniques ». Les participants à cette réunion extraordinaire ont également expliqué que la réouverture des mosquées nécessite une nouvelle campagne de sensibilisation afin que les pionniers des mosquées aient la conviction et la volonté de suivre les instructions sur le Coronavirus dans les mosquées.

« Ce qui n'était pas encore arrivé après la réouverture des mosquées suite à la première vague. Cela nécessite un plan d'action et plus d'efforts pour convaincre les imams, les muezzins et les fidèles de la nécessité de respecter les mesures préventives dans les mosquées, d'emmener un tapis de prière, de se laver les mains avec du chlore, de porter le masque, de ne pas serrer la main et de respecter la distanciation physique », ajoute le Dar Iftaou qui incite à interdire les personnes qui veulent entrer dans la mosquée sans respecter les gestes barrières. « Ces personnes s'exposent et exposent d'autres à la mort, ce qui n'est pas accepté par la loi islamique » conclut-il.

Ibnou M. Abdou



SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES  
AUX COMORES (SNJC)

Communiqué

Un article tiré du site d'informations « National Magazine » publié le 27 février 2021, ayant pour titre : « mort du journaliste Ali Abdou : la famille dénonce un acte criminel », met en exergue des éléments troublants sur le décès de notre confrère, dont le corps a été retrouvé le 12 décembre dernier, en état de décomposition avancée.

Alors que la thèse soutenue par le procureur de la République, Mohamed Abdou allait dans le sens d'une mort naturelle, l'article de notre confrère Hayatte Abdou nous apprend que la famille du premier président du Snjc « a été privée d'accès au certificat médical, au rapport médical et au rapport d'enquête ». L'on apprend également qu'« Ali Abdou baignait dans une mare de sang », que « son globe oculaire gauche » était « sorti de son orbite » alors que le procureur, à l'occasion d'une conférence de presse dans son bureau, quelques jours après le drame, avait affirmé que le corps de notre collègue ne comportait aucune blessure.

Par ailleurs, il convient de noter que le décès de notre confrère intervient alors que sa famille se déchirait sur fond de conflit foncier. Le procureur de la République est réputé, selon l'article de notre confrère, « être le bras droit de l'oncle des cousins d'Ali Abdou », qui étaient en conflit ouvert avec le regretté.

Pour toutes ces raisons, le Syndicat National des Journalistes aux Comores exige l'ouverture immédiate d'une instruction pour élucider les circonstances du décès d'Ali Abdou. En raison de la proximité avérée du parquetier avec l'un des protagonistes du dossier, le Snjc exige tout naturellement qu'il en soit dessaisi.

Enfin, le Snjc s'insurge contre une enquête expéditive, alors qu'il y a eu mort d'homme.



Rencontre au Muftorat sur le rouverture des mosquées.

## CORONAVIRUS

## Accalmie totale à l'hôpital de Samba

*Le nombre des malades a fortement diminué à l'hôpital de Samba Kuni ces dernières semaines. Rien que samedi 27 février dernier, l'hôpital ne comptait plus que trois patients dont un en réanimation.*

Fin de l'orage à Samba. Après deux mois catastrophiques marqués par la deuxième vague de la Covid-19, le site de prise en charge de Samba se vide de ses patients. Samedi 27 février dernier, l'hôpital enregistrait trois

malades dont un en soins intensifs. Une source hospitalière révèle que ce jour même, il y'avait un quatrième patient guéri. « La patiente a fait plus de 32 jours à l'hôpital dont 2 semaines sous assistance respiratoire. Quelques jours à bas débit d'oxygène et 24 heures à l'air ambiant. Les médecins ont fait tout pour le guérir. Fort heureusement elle est sauvée », confie-t-elle, avant de rajouter que « il se pourrait que deux autres patients quittent l'hôpital, car ils attendent leur résultat ». Une bonne nouvelle pour ce site qui

comptait plus de 100 patients au début de cette deuxième vague.

Cependant l'on ne peut pas encore dire qu'on est sorti de l'impasse, car le dernier bulletin montre que Ngazidja compte encore 143 cas actifs suivis à domicile, 15 à Anjouan et un seul cas à Mohéli. Depuis deux jours aucun décès n'est à déplorer. Les autorités sanitaires appellent toutefois la population à la vigilance et à l'application des mesures préventives.

Le docteur Anssuffouddine Mohamed est revenu sur la situation

à Anjouan où l'on compte 15 cas actifs et zéro à Bambao Mtasanga. Cette accalmie totale est le résultat du renforcement des mesures préventives contre la Covid-19 à savoir le couvre-feu, le port de masque rendu obligatoire mais également la fermeture des mosquées et écoles. « Nous avons remarqué qu'au niveau national, la fermeture des écoles, des mosquées et le port du masques rendu obligatoire ont joué un grand rôle, souligne-t-il. C'est pour cela qu'un plan stratégique est mis en place pour la réouverture des écoles

». L'heure est à la vigilance pour renforcer encore ces mesures. Il est vrai que la courbe de la fièvre, du nombre des cas et des décès a fortement baissé. « Ca nous rassure, car les gens fréquentent de plus en plus les hôpitaux. Le taux de positivité est fortement réduit mais il faut continuer la prévention », précise-t-il. Il serait judicieux que les tests se fassent dans les aéroports et ports afin d'éviter les mauvaises surprises.

**Andjouza Abouheir**

## CORONAVIRUS

## La vie reprend peu à peu son cours à Mohéli

*Après deux mois et quelques semaines de crise due à la deuxième vague de Coronavirus, la vie à Mohéli commence à reprendre son cours habituel. Les élèves ont repris le chemin de l'école, les hôpitaux sont presque vides et le football reprend timidement.*

Décidément aucune décision prise par les autorités insulaires sur le sort des établissements scolaires n'a été respectée. Les établissements publics ont repris les cours dans toutes les classes sans exception depuis le mercredi 24 février au lieu de lundi 1er mars comme annoncé lors d'une cérémonie à la salle multifonctionnelle de Fomboni. Quant aux établissements privés, dans leur grande majorité ils attendent jusqu'à ce lundi pour la reprise des autres classes, celles d'examen ayant repris depuis le lundi 22 février. L'école primaire de Fomboni cent-

re, tout comme le collège et le lycée public retrouvent un peu depuis le mercredi leur rythme normal. La seule différence ce sont les gestes barrières. Un masque pour chaque élève et des seaux d'eau chlorée un peu partout pour le lavage des mains.

Le site AMA qui a servi de centre d'isolement des personnes asymptomatiques atteintes de la covid-19, a repris ses activités d'antan celles d'enseignement et d'orphelinat. Le site de prise en charge du Centre hospitalier régional est presque vide. Les va et vient des infirmiers, aides soignants et médecins dans les couloirs ont cessé. Les stades de football accueillent peu à peu des joueurs qui se préparent pour la coupe des Comores qui débute ce mercredi 3 mars au stade El Hadj Ahmed Matoir de Fomboni.

Le comité insulaire de prévention et de riposte contre la covid-19



a, quant à lui, élaboré en collaboration avec la coordination des volontaires contre la covid-19 (CVMCC) un plan de sensibilisation pour la surveillance et le dépistage dans

toutes les localités de l'île. Une réunion à cette occasion a été organisée jeudi dernier à la direction régionale de la santé où tous les points focaux des différentes

régions avaient pris part. Tout semble annoncer un retour à la vie normale après les durs moments que l'île de Djumbe Fatma a vécu.

**Riwad**

## SOCIÉTÉ

## Echauffourées à Sangani entre jeunes et forces de l'ordre

*Dans la nuit du vendredi 26 février à samedi, des échauffourées ont opposé les forces de l'ordre à des habitants d'un quartier du sud de Mutsamudu causant plusieurs dégâts matériels et des blessés selon plusieurs témoignages.*

L'origine de cet affrontement n'est pas encore clairement établie et certaines versions sont à prendre avec précautions. Ce qui est à retenir des versions entendues reste le mot « vengeance » d'un soldat contre un jeune. Selon un militaire rencontré par nos soins, tout a commencé avec un jeune vagabond connu sous le nom de Babylon qui a menacé à mort deux militaires avec une arme blanche. « Quand on est parti l'arrêter timidement, des jeunes du quartier ont commencé

par nous jeter des pierres et on a démolé un mur », explique-t-il.

Suite à cet incident raconté par des hommes en taillis, l'affrontement a commencé. Des habitants de Sangani expliquent que « les militaires ont lynché ce jeune sous leurs

yeux et on a juste voulu assister une personne en danger qui se trouvait dans les griffes des militaires ».

Quelques heures après les affrontements, la tension restait vive. Des maisons saccagées, des femmes ont inhalé du gaz lacrymo-

gène. Il est à préciser que dans ce quartier, plusieurs véhicules sont vandalisés, plusieurs appareils électroménagers détériorés. « Ces bavures ne devraient-elles pas interpeller le gouvernement ? » s'interroge un ancien militaire du quartier. Le directeur de cabinet du président de la République en charge de la défense sortirait un communiqué selon nos sources et des sanctions tomberont de part et d'autre.

A noter que le calme semble revenir et plusieurs personnes sont relâchées, mais la terreur règne toujours et le quartier s'est vidé par peur d'un come back brutal de la force. Pour en finir, on tient à informer que Babylon est aussi relâché.

**Nabil Jaffar**



Dégâts des échauffourées de Sangani.

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## Renforcer les mesures barrières dans toutes les communes

Pour éviter une troisième vague de la Covid-19, le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou a convié les maires de Ngazidja à une réunion de réflexion samedi 28 février dernier. Le premier flic du pays a jugé nécessaire de renforcer les mesures barrières dans les régions périphériques.

La crise sanitaire semble maîtrisée dans le pays. À Mohéli, comme Anjouan et Ngazidja, les trois sites en charge des patients Covid sont quasi vides. Mais cela ne rassure pas le gouvernement notamment le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou. Ce dernier a convié les maires de Ngazidja dans une réunion de réflexion afin de renforcer les mesures barrières dans les communes. « Chaque commune doit avoir un comité anti-covid19. Cela, nous aidera à combattre cette pandémie dans notre pays », souhaite Mohamed Daoudou.

Le ministre appelle les maires de ne pas baisser les bras et être emporté par cette stabilité dans les trois îles. « On n'a pas le droit à l'erreur, ni de faire une rechute à cause de malveillance. Certes la situation sanitaire est stable, mais le virus cir-



Réunion des maires avec le ministre de l'intérieur.

cule encore. Raison pour laquelle j'ai convié les maires aujourd'hui, pour réfléchir comment renforcer les mesures préventives dans les communes, poursuit-il, avant d'ajouter que « les maires, ont un grand rôle à jouer dans cette crise sanitaire. Ils sont l'intermédiaire avec leurs citoyens, et surtout de stabiliser les jeunes afin de lutter contre les conflits inter-villageois ».

Le ministre en charge de la décentralisation a annoncé avoir mis en place des cartes pour les maires pour leur permettre de bien travailler. Et ces dernières ont été remi-

ses samedi dernier. « Ces cartes vont faciliter le travail des maires et leurs permettront d'être reconnus en tant que tels », ajoute-t-il. De leur côté, les maires ont salué cette initiative du ministre de l'intérieur et promettent de faire de leur mieux pour assurer la sécurité de la population. « Pendant, cette crise sanitaire, le gouvernement a tout fait pour sauver la population. D'ailleurs vous voyez que la situation s'est stabilisée dans les trois îles. Et aujourd'hui le ministre nous a demandé de ne pas baisser la garde. Il nous a recommandé de mettre en place un comité

communautaire anti-covid19 », avance Hassane Ben Abderrmane porte-parole des maires.

Lors de cette réunion d'échange avec le ministre en charge de la décentralisation, les maires ont profité de l'occasion pour aborder d'autres sujets intéressants. On a parlé des conflits inter-villageois mais aussi de l'affaire des tarifs de l'état civil. « le ministre nous a promis de rénover les bureaux de l'état civil. Tout va être informatisé pour sécuriser les documents d'état civil », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



Moroni, Le 18 février 2021

### Communiqué de presse conjoint Pour le renouveau du partenariat entre l'Union des Comores et l'Union Européenne

Aujourd'hui, sous la présidence conjointe de SE Dhoahir Dhoulkamal, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé de la diaspora, et de SE Giovanni di Girolamo, Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar pour les Comores, se sont tenus des échanges par visio-conférence sur les futurs axes de la coopération européenne pour la période 2021-2027 en soutien au Plan Comores Émergent.

Six Ministres ont ainsi pris activement part aux échanges pour le Gouvernement comorien, aux côtés du Secrétaire Général du Gouvernement et du Commissaire Général au Plan :

1. M. Bianrifi Tharmidhi, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement ;

2. M. Houmed M'saidie, Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat,

3. M. Said Ali Said Chayhane, Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, également Ordonnateur des fonds FED ;

4. M. Dhoahir Dhoulkamal, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé de la diaspora ;

5. M. Mohamed Housseini Djamalilah, Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations publiques

6. M. Mohamed Daoudou, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale, chargé des relations avec les Institutions ;

L'Ambassade de France a assisté aux travaux en tant que représentant d'un État membre de l'Union européenne aux Comores, pour appuyer l'approche renforcée Team Europe pour la coopération au développement.

Lors des échanges, les participants ont convenu que les options discutées pour la future Coopération européenne répondent aux thématiques clés identifiées pour l'émergence des Comores: croissance économique durable inclusive verte et bleue, intégrant la préservation de l'environnement, le soutien aux chaînes de valeur alimentaires contribuant à la nutrition de la population, l'appui aux activités semi-industrielles de transformation, l'amélioration du climat des affaires afin de stimuler l'investissement comorien et étranger ainsi que le renforcement des échanges commerciaux, l'emploi et la gouvernance. Le développement de l'usage du digital est également une priorité transversale.

Des échanges additionnels ont été faits pour intégrer dans les piliers de la coopération européenne avec les Comores les thématiques de mobilité et migrations, de lutte contre le terrorisme et sécurité maritime, qui se posent de façon plus pressante au niveau national et régional et que le gouvernement comorien considère prioritaires.

Le processus de programmation et des échanges se poursuivent pour être finalisés en fin d'année 2021.

L'Ambassadeur européen a ainsi déclaré « avoir pour ambition d'accompagner les Comores vers l'émergence, dans le respect des valeurs fondamentales, de consolidation de la démocratie et des droits de l'homme. Mieux lutter contre les inégalités est nécessaire pour que la croissance économique soit durable et profite à tous. C'est pour cela que j'attache une grande importance à la participation et protection des femmes et de la jeunesse dans notre coopération future». Il a par ailleurs adressé ses félicitations au chef de l'État et au gouvernement comorien pour la nomination de Son Excellence le Président Azali Assoumani au poste de vice-président de l'Union Africaine, preuve de la volonté du rayonnement des Comores au niveau international.

Pour sa part le Ministre des affaires étrangères s'est réjoui du renouveau de la coopération du pays avec l'UE, ciblée sur les priorités du Plan Comores Émergent (PCE). Il a souligné l'efficacité de l'engagement de Team Europe et de la COI dans la riposte contre le COVID et demandé davantage de soutien pour permettre et accélérer l'accès au vaccin de la population comorienne. De son côté, le Ministre des Finances, en sa qualité d'Ordonnateur National du FED, a rappelé que trois nouveaux projets démarrent en 2021, l'un sur la formation et insertion pro-

fessionnelle, l'autre sur le renforcement de la gestion des finances publiques et le dernier en appui au commerce et secteur privé.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores  
Bureau Union européenne

Route de la Corniche-Moroni Union des Comores – T+269 7752080

[delegation-madagascar@ceas.europa.eu](mailto:delegation-madagascar@ceas.europa.eu)

Ministère des Finances, du budget chargé du Secteur bancaire  
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)

Avenue de l'Indépendance- Moroni- Union des Comores –T+269 7735353

[caon@cellulefed.km](mailto:caon@cellulefed.km)

Commissariat Général au Plan Avenue Karthala  
B.P 131 Moroni Union des Comores –  
T+269764 48 61

[contact@cgp.km](mailto:contact@cgp.km)

## SOCIÉTÉ

# Le couvre feu et ses impacts dans la vie sociale et économique

*Dans le but de protéger la population contre le nouveau variant du coronavirus, le gouvernement a pris des nouvelles mesures restrictives. Des mesures qui jusqu'alors impactent fortement le secteur commercial. Les marchands contraints de fermer leurs activités à 16 h, voient leur gain réduit de 10%. Et des produits qui devaient se vendre en une journée traînent jusqu'à trois jours. Ce qui cause des pertes en termes de chiffre d'affaires, la dégradation du produit sinon la perte d'inventaires.*

Dans une période où plusieurs activités se trouvent fortement réduites pour raison de crise sanitaire, la vie quotidienne devient de plus en plus compliquée pour les marchands. On découvre que plus de 70% de la population vit mal dans cette période de durcissement des mesures contre la covid-19. C'est un constat que révèlent les femmes marchandes des marchés de Volo-Volo et de Grimaldi. Bien que les mesures prises par le gouvernement ont pour but de promouvoir la santé commune, Maman Nadia vice-présidente de l'association des femmes marchandes de Volo-Volo constate que leurs activités sont réduites depuis

janvier dernier. « Nos activités sont réduites et dans cet espace commercial, ce sont les femmes qui dominent dans le commerce. Beaucoup d'entre nous (femmes) avons des difficultés. Si on ne vend pas, on mange difficilement », dit-elle avant de poursuivre que « avant la covid-19, les marchands vendaient jusqu'à 60% de leurs produits et maintenant un sac de manioc traîne pendant trois jours ».

Concernant les mesures restrictives, la population s'indigne de plusieurs conséquences liées au couvre-feu. Pelé, vendeur de brochette à DHL, explique : « je ne suis pas contre le couvre-feu mais contre les heures fixées. Si l'on pouvait le prolonger jusqu'à 22h on peut bien gagner notre vie. Je pouvais cuir deux cartons d'ailes de poulet et maintenant avec 5 kg, mon stock reste jusqu'au lendemain. J'implore le gouvernement de revoir les heures car on peut vivre avec le virus ». Nouraya également vendeuse de brochettes à Rive-Gauche montre qu'elles étaient 10 femmes à travailler et maintenant elles ne sont plus que 4 depuis que le gouvernement a imposé le couvre-feu à 20h. « Avant j'arrivais à avoir jusqu'à 30 000 FC de recettes par jour même plus. Maintenant du matin au soir, je gagne au moins 10 000 FC »,



Marché volovolo (Photo d'archive)

indique-t-elle. Pour ceux qui pratiquent ce genre d'activités, c'est dans la nuit que tout le monde a besoin de manger des brochettes avec sa copine ou son copain. Donc il s'agit d'un travail nocturne.

Il n'y a pas que les vendeurs de brochettes qui regrettent l'impact lié au couvre-feu. Les propriétaires des magasins pleurent des actes de vandalisme en plein couvre-feu. Youssouf Saïd vendeur des vêtements et des parfums à Moroni

Ambassadeur n'arrive pas toujours à comprendre pourquoi il y a tant de vols en plein couvre-feu. « La police nationale et la gendarmerie parcourent la capitale pour faire respecter le couvre-feu, et derrière cette patrouille on trouve des magasins vandalisés et des voitures cambriolées le matin. Moi heureusement on a voulu entrer dans mon magasin mais la grille de protection à l'intérieur a pu empêcher le vol. Mais la porte avant a été saccagée et c'était

dans la nuit du 13 février dernier », dit-il. En tout cas ce ne sont pas seulement les magasins mais les maisons sont également cambriolées pendant la nuit. Certains expliquent que tels sont les conséquences du couvre-feu, car à 20h tout le monde rentre chez soi et les voleurs font leur méfait malgré la police. L'opinion publique ne demande pas la lever du couvre-feu, mais plutôt son assouplissement.

**Kamal Gamal**



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Commissariat National de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

**Avis d'appel à candidature de recrutement de trois (3) consultants Nationaux:  
psychologue, prévention et protection des violences basées sur le genre**

**Localisation:** un(1) Ndzuanu, un(1)Ngazidja, un(1)Mwali  
**IDENTIFICATION**

**Titre du poste:** Consultant Psychologue, Protection et Prévention et prise en charge des Violences basées sur le Genre

**Rapporte à:** Commissariat Nationale à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre

**Travaille en collaboration avec:** Tous le personnel du centre d'écoute et de prise en charge/ ou autres structures de lutte contre les VBG.

**Durée du contrat:** 8 mois (à partir du 10 mars 2021)

**Lieu d'affectation:** Centre d'écoute et de prise en charge un(1)Ndzuanu, un(1) Ngazidja, un(1) Mwali

**I. CONTEXTE DE LA MISSION**

La prévalence de la violence basée sur le genre notamment la violence sexuelle reste très élevée. Les centres d'écoutes au niveau national ont reporté et pris en charge 2251 cas de viols, dont 413 en 2016, 560 en

2017, 698 en 2018, et 580 en 2019. Dans ce contexte, la prise en charge psychologique des victimes de violences basées sur le genre (VBG) représente un enjeu crucial dans le parcours de résilience du/de la survivante. Il apparaît donc indispensable, au stade de l'évolution des centres d'écoute et de prise en charge des VBG surtout dans cette période de COVID 19 de disposer un personnel pour la prise en charge psychologique des survivant(e) s de VBG.

Ainsi, l'UNFPA, se propose de contribuer à la prise en charge psychologique des survivants (es) des VBGs à travers le commissariat à la solidarité, à la protection sociale et à la promotion du genre en recrutant trois psychologues en appui aux centres d'écoute. La mission s'exécutera sous forme de permanences psychologiques aux centres d'écoute et de prise en charge. Toutefois, le psychologue pourrait être déployé sur le terrain et dans les autres structures des ONGs nationales et ou organisation de la société civile en cas de besoin. Le psychologue effectuera des séances

d'entretien et de suivi psychologique du survivant (es) qui en ont besoin. De plus le/la psychologue pourra organiser en accord avec le centre d'écoute et de prise en charge toute activité pouvant contribuer au bien-être psychosocial des survivant (e) s et à la prise en charge psychologique des agents psychologiquement traumatisés.

Le/la psychologue consultant (e) travaillera en étroite collaboration les centres d'écoute et les ONGs et les personnels techniques de l'ONG notamment les responsables pour l'identification et la prise en charge des besoins d'accompagnement psychologique. il/elle aura aussi à former les agents des structures pour renforcer les capacités de résiliences du personnel des centres d'écoute et de prise en charge à faire face au stress. Plus d'informations, merci de cliquer sur ce lien [https://comoros.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/tdr\\_consultant\\_psychologique\\_des\\_victimes\\_de\\_violences\\_sexuelles\\_03.02.2021\\_1.pdf](https://comoros.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/tdr_consultant_psychologique_des_victimes_de_violences_sexuelles_03.02.2021_1.pdf)

## FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

## Quiproquo autour du secrétariat général de la Ffc

*Une confusion institutionnelle, relative au contrat du secrétaire général de la Ffc, tend à perturber la communauté footballistique et certains organes de presse de la place. Le contrat de Djamaleddine Alifeni, secrétaire général exemplaire de la Ffc, a expiré en même temps que celui du Comité de Normalisation. Avec le feu vert de la Fifa, il avait été recruté après un appel à candidature. Logiquement, il cédera le poste à un successeur, qui sera recruté aussi par la même procédure transparente. Répondra-t-il au prochain appel à candidature ?*



Siège de la fédération.

Les murs ont des oreilles dit-on. Dans les couloirs des terrains de Football de l'Archipel aux îles de la Lune, des rumeurs de plus en plus persistantes font comprendre que le départ du Comité de Normalisation (CoNor) devait être simultané avec celui du secrétariat général de la Fédération de Football des Comores (Ffc). La Fédération Internationale de Football Association (Fifa), avait donné le feu vert pour le recrutement d'un secrétaire général, après

appel à candidature. Le dossier de l'incontournable Djamaleddine Alifeni avait fasciné la commission d'examen. Les rémunérations viennent de Lausanne (Suisse), à travers le fonds alloué par la Fifa pour le fonctionnement du CoNor.

« Il a été recruté suite à un examen de divers dossiers, suivi par des entretiens. Certes, son contrat a expiré en même temps que celui du CoNor. Il doit atten-

dre une consigne de la hiérarchie », explique un ancien technicien du CoNor. Aujourd'hui, l'instance-ressource a parachevé sa mission conformément à la recommandation de la Fifa. Elle a cédé la place à la Ffc. Djamaleddine Alifeni doit-il toujours exercer ce poste ? « Il était nommé pour collaborer avec le CoNor. Celui-ci n'y est plus. Un nouveau appel à candidature, pour un successeur, est fondamental », entend-

t-on chez certains confrères.

Jointe par téléphone, posée avec son traditionnel langage apaisant, pertinent et fascinant, Kanizat Ibrahim, patronne du CoNor, aujourd'hui, nommée chef de la commission d'organisation de la Can 2021 (voir précision en encadré), dissipe la confusion : « Djamaleddine Alifeni a été recruté suite à un appel à candidature. Même si son contrat a expiré comme le

notre, il doit patienter. Un nouvel appel à candidature va être lancé par la Ffc. S'il veut, il peut postuler de nouveau au poste au même titre que d'autres prétendants. Il n'y aura pas de favoritisme. Tous, les dossiers seront examinés avec la même attention et la même rigueur. La-dessus, la presse doit se monter prudente ». Djamaleddine Alifeni, bonne chance !

Bm Gondet

*Kanizat Ibrahim, patronne du Comité de Normalisation assure la coordination de la commission d'organisation de la 5e et 6e journée des phases éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de (Can 2021) prévues en ce mois de mars 2021 : le Jeudi 25 à Maluzini (Coelacanthés des Comores # Éperviers de Togo) et, le lundi 29 au Caire (Pharaons d'Égypte # Coelacanthés des Comores.*

*Par rapport à l'ambition à exercer au titre du chef du département du football féminin auprès de la Confédération Africaine de Football, cette nouvelle responsabilité va rendre davantage éloquent un parcours éloquent et impressionnant*



Au service  
des peuples  
et des nations



## Une solution numérique face à la COVID-19 aux Comores

**Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie de la COVID-19 aux Comores continuent d'évoluer avec 144 décès, un cumul de 3558 cas confirmés, et des moyens de subsistance menacés pour beaucoup de citoyens. Afin de conscientiser la population et plus précisément les femmes vulnérables, la plateforme Entreprendre aux Féminins aux Comores (EFOICOM), développe actuellement une application, un outil simple qui permet aux femmes d'enregistrer les personnes les plus vulnérables ne bénéficiant pas d'appuis afin de faire remonter les informations sur les problèmes de protection et de cohésion sociale aux comités locaux, aux instances nationales en charge de la réponse COVID et aux partenaires. « Cette application a pour objectif de faciliter et simplifier l'accès aux informations dues à la situation de la pandémie, et les appuis disponibles », précise Moufida Mohamed Abdoulhalik, présidente EFOICOM**

Selon Asmina Saïd Ahmed, membre EFOICOM qui assure l'assistance technique et suivi de la réalisation de ce projet, les informations sur cette application interactive compatible avec mobile et tablette est disponible en langue française et comorienne. « Nous avons opté d'utiliser le français et éventuellement quelques adaptations en « shikomori » car en milieu rural la plupart des habitants ne maîtrise pas la langue française », note Mme Saïd Ahmed.

Cette application sera utilisée à diverses fins en réponse à la pandémie de Covid-19, particulièrement pour aider à la recherche des contacts, c'est-à-dire le processus d'identification des personnes qui peuvent avoir été en contact avec une personne infectée. « Elle est destinée aux responsables des communautés de jeunes et de femmes en milieu rurales qui participent et œuvrent au bien-être et au développement socio-économique des personnes en situation de vulnérabilité », précise ainsi Asmina Saïd Ahmed.

EFOICOM, dans ses missions pour l'autonomie des femmes, mise beaucoup sur les outils numériques. « Une autre solution numérique sera déployer sur la facilitation des échanges commerciaux entre les femmes vivant en milieu rural ayant une activité génératrice de revenus », dit la présidente EFOICOM.

Ce projet entre dans le cadre de la mise en œuvre, par EFOICOM avec la collaboration du Commissariat National à la Solidarité, à la protection Sociale et à la Promotion du Genre (CNPSPPG), du projet dit « renforcement de la résilience communautaire des zones les plus vulnérables des Comores afin d'apporter une réponse pour les communautés contre la violence et en promouvant l'engagement des jeunes et des femmes » financé par le Fonds canadien d'initiatives locales en partenariat avec le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA.